



L'an deux mille vingt-deux, le jeudi 28 juillet à 18h, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Bauzille de la Sylve s'est réuni en séance ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Grégory BRO.

Présents : Grégory BRO, Ascencio FERNANDEZ, Pascal THEVENIAUD, Benoît BELTRA, Camille COMIN, Patrice COSTE, Antoine FERNANDEZ, Marcel LAUTIER, Guy MOUCHERAUD, Pascal PATE, Audrey PREGET, André VEYRAT.

Absents excusés : Marie-Odile ANTIGNAC, Anne BOUDES, Xavier VERGNES.

Monsieur le Maire donne lecture du précédent procès-verbal qui est approuvé à l'unanimité.

Madame Audrey PREGET est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire explique et fait le point sur l'incendie qui a touché notre commune.

Rapport du schéma directeur d'alimentation en eau potable :

La Communauté de Communes service eau et assainissement a validé en janvier 2022 les schémas directeurs d'eau et d'assainissement (diagnostic et programme d'actions). Ce document est disponible et consultable en mairie.

La commune doit à son tour valider ces zonages.

Adopté à l'unanimité.

Rapport annuel du Syndicat Centre Hérault :

Le Syndicat Centre Hérault nous a fait parvenir son rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers pour l'année 2021. Ce document est disponible et consultable en mairie. Après en avoir fait un résumé, Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'il convient de prendre une délibération qui prend acte de la présentation de ce rapport.

Voté à l'unanimité.

Mise en œuvre du droit d'option pour le passage à la norme M57 en comptabilité :

La DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques) nous informe de l'obligation de changement de nomenclature et de l'adoption du référentiel M57 au 1^{er} janvier 2024 maximum. Ils proposent aux communes de pouvoir basculer sur la M57 dès le 1^{er} janvier 2023 afin de pouvoir se familiariser avec ce nouveau plan comptable. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal opte pour ce passage au 1^{er} janvier 2023.

Devis de bornage du terrain des Moulines, parcelle A 768 :

Monsieur le Maire rappelle au conseil que nous avons signé une promesse de vente pour la parcelle A 768 et qu'il conviendrait donc de faire le bornage de ce terrain.

Il propose un devis du géomètre pour un montant de 1 797 €.

Devis entretien du système campanaire :

La Société CAMPA qui assure l'entretien annuel de la tour de l'horloge et du clocher nous a alerté sur la vétusté des jougs en chêne qui rend la mise en volée par le tirage corde dangereuse sur les 2 petites cloches. Afin de pouvoir perpétuer la tradition de Nadalet il faut prévoir le remplacement de ces jougs ce qui nous permettra de faire sonner les volées manuellement en toute sécurité

Monsieur le Maire présente deux devis pour l'installation de nouveaux jogs (en chêne et métallique).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal opte pour le devis avec jogs métalliques.

Hérault Energies : travaux de renforcement et inventaire éclairage public :

Hérault Energies nous a présenté son plan des travaux de renforcement électrique. Ces travaux devraient débiter à l'automne.

Ils nous proposent également de consolider l'inventaire de l'éclairage public.

Point festivités :

Le repas du 13 juillet a été une réussite, son emplacement devant la mairie a été très apprécié de tous.

Le marché du terroir a dû être malheureusement annulé à cause des incendies.

La fête des vendanges aura lieu du 2 au 4 septembre. Comme l'année dernière, le Conseil décide de ne pas faire de droit de place pour les forains.

Point travaux :

Le revêtement devant l'église et Plan du Château a été réalisé de même que les remises à niveau des plaques de la rue de l'Aurelle.

Les travaux de construction du nouvel hangar municipal devraient débiter rapidement.

TDF a commencé les travaux d'implantation du pylône de téléphonie mobile.

Point SIVU :

Nous profitons des vacances d'été pour faire la peinture de deux salles de classes.

Avec la création d'une nouvelle classe pour la rentrée de septembre, la salle de motricité va devenir une nouvelle salle de classe et le SIVU s'occupe de prévoir un Algeco qui servira de salle de motricité en attendant la réalisation de travaux d'extension.

Point EHPAD :

Aucun cas de Covid n'est à déplorer parmi les résidents.

Nous avons signé un contrat d'insertion avec un agent qui vient en renfort de l'agent technique en place.

Monsieur le Maire propose de faire une réunion avec tout le personnel de l'EHPAD afin de leur présenter le projet MARPA.

Questions diverses :

Une association de Judo nous propose le rachat d'une trentaine de tapis de Judo, notre association de judo n'étant plus en activité.

La séance a été levée à 20h.

Le Maire
Grégory BRO



La secrétaire de séance
Audrey PRÉGET

A black ink signature of Audrey PRÉGET, the secretary of the meeting.